

Annexe D: Répertoire des tableaux et des illustrations

Tableau 1:	Documents de référence	7
Tableau 2:	Liens vers les sites Internet respectifs.....	7
Tableau 3:	Titres dans la zone Indication.....	14
Tableau 4:	Caractères admis.....	17
Tableau 5:	Statut des éléments	17
Tableau 6:	Éléments de données du Swiss QR Code	21
Tableau 7:	Référence structurée dans pain.001	23
Tableau 8:	Référence structurée avec informations supplémentaires dans pain.001	24
Tableau 9:	Informations supplémentaires de l'émetteur de la facture dans pain.001	25
Tableau 10:	Abréviations utilisées dans les exemples	29
Tableau 11:	Titres en plusieurs langues.....	36
Illustration 1:	Exemple d'une QR-facture	6
Illustration 2:	Représentation schématique d'une QR-facture avec section paiement intégrée	8
Illustration 3:	Représentation schématique de la section paiement d'une QR-facture	12
Illustration 4:	Représentation schématique de la zone Montant	13
Illustration 5:	Représentation schématique de la zone Indications.....	14
Illustration 6:	Nom d'élément fonctionnel et désignation fonctionnelle pour la section paiement.....	17
Illustration 7:	Groupe de données avec nom d'élément fonctionnel et désignation fonctionnelle pour la section paiement	17
Illustration 8:	pain.001 – Procédure avec référence structurée sans informations supplémentaires	23
Illustration 9:	pain.001 – Procédure avec référence structurée avec informations supplémentaires	24
Illustration 10:	pain.001 – Procédure avec communication.....	25
Illustration 11:	Mise à l'échelle du Swiss QR Code à une taille fixe	27
Illustration 12:	Swiss QR Code avec croix suisse comme caractéristique d'identification (pas à l'échelle).....	28
Illustration 13:	Swiss QR Code, exemple 1 (pas à l'échelle).....	31
Illustration 14:	Swiss QR Code, exemple 2 (pas à l'échelle).....	33
Illustration 15:	Swiss QR Code, exemple 3 (pas à l'échelle).....	35
Illustration 16:	Intervenants dans le cadre d'un virement.....	37

Présentement en révision – la nouvelle version sera publiée le 15 novembre 2018